



CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

RAPPORT DE LA PRESIDENTE
du jury de l'examen professionnel
d'attaché principal par avancement de grade
Session 2023

SOMMAIRE

1 - LES PRINCIPAUX CHIFFRES	2
2 - PLANNING.....	3
3 - LES MEMBRES DU JURY	4
4 - LES EPREUVES	5
5 - STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION A CONCOURIR.....	6
6 - PRESENTATION DES RESULTATS	10
7 - STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION.....	11
8 - REMARQUES DES CORRECTEURS ET DU JURY.....	18
9 - FICHE STATISTIQUES.....	19

1 - LES PRINCIPAUX CHIFFRES

	Session 2021 (cdg69)	Session 2023
Candidats admis à concourir	540	610
Candidats présents épreuve écrite	432	496
% présents « écrit » / admis à concourir	80%	81,3%
Moyenne épreuve écrite	9.2	9.56
Candidats autorisés à passer l'épreuve orale	187	244
% candidats autorisés à passer l'épreuve orale / candidats présents « écrit »	43.2%	49.19%
Candidats présents épreuve orale	184	242
% présents « oral » / admissibles»	98%	99%
Moyenne épreuve orale	11,12	11,91
Seuil d'admission	10.00	10.00
Nombre de candidats admis	152	187
% admis / admis à concourir	28.1%	30.6%

2 - PLANNING

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ATTACHE PRINCIPAL AVANCEMENT DE GRADE

PLANNING 2023

Début des retraits de dossiers	08 novembre 2022
Fin des retraits de dossiers	14 décembre 2022
Date limite de dépôt des dossiers	22 décembre 2022
Épreuve écrite d'admission	6 avril 2023
Épreuve orale d'admission	A partir du 20 juin 2023

INFORMATIONS CONCERNANT LES MEMBRES DU JURY

31 mai 2023	10h00	Réunion pour établir la liste des candidats autorisés à passer l'épreuve orale
Du 20 au 22 juin 2023	De 8h30 à 17h30	Épreuve orale
28 juin 2023	10h00	Réunion pour établir la liste des candidats admis

INFORMATIONS CONCERNANT LES CORRECTEURS

18 avril 2023	10h00	Réunion préparatoire à la correction et remise des copies
22 mai 2023	Retour de l'ensemble des copies au service concours	

3 - LES MEMBRES DU JURY

NOM Prénom	Titre
BALICCO Marie-Paule	Élue, conseillère municipale, Saint Martin d'Uriage, Présidente du jury
FORTOUL Pascal	Élu, Conseiller municipal à Coublevie, Vice-Président du jury
HOURS Joëlle	Élue, conseillère municipale à Meylan et conseillère départementale.
BRUMENT Delphine	Personnalité qualifiée, directrice adjointe, Conseil départemental de l'Isère
BORTOLATO Jean-Christophe	Personnalité qualifiée, directeur général adjoint, Grand Annecy
KADA Nicolas	Personnalité qualifiée, professeur de droit public, Université Grenoble Alpes
FEIDT Nicolas	Fonctionnaire, directeur général des services, Annemasse
ODILLE Laure	Fonctionnaire, conseillère formation, représentante du CNFPT
VACHEZ Christine	Fonctionnaire, représentante du personnel.

4 - LES EPREUVES

L'examen professionnel d'accès au grade d'attaché principal par voie d'avancement de grade comporte 1 épreuve écrite et 1 épreuve orale.

L'épreuve écrite consiste en la rédaction d'une note, à partir d'un dossier de mise en situation professionnelle, ayant pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à l'analyse et la capacité à proposer des solutions opérationnelles argumentées
(durée : 4 heures ; coefficient 1)

L'épreuve orale consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle. L'entretien vise ensuite à apprécier les aptitudes de l'intéressé, en particulier en matière d'encadrement, ses connaissances administratives générales, notamment sur le fonctionnement et les activités des collectivités territoriales, ainsi que sa motivation à exercer les fonctions généralement assumées par les attachés territoriaux principaux.

(durée : vingt minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé ; coefficient 1).

- L'épreuve écrite est anonyme et fait l'objet d'une double correction.
- Il est attribué à chaque épreuve une note de 0 à 20.
- Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves entraîne l'élimination du candidat.
- Peuvent seuls être autorisés à se présenter à l'épreuve d'admission les candidats déclarés admissibles par le jury.
- Un candidat ne peut être admis si la moyenne de ses notes aux épreuves est inférieure à 10 sur 20.

5 - STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION A CONCOURIR

Les conditions d'accès

Cet examen est ouvert aux attachés qui justifient au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement d'une durée de trois ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et ont atteint le 5^{ème} échelon du grade d'attaché.

Compte tenu de la mesure dérogatoire contenue à l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, permettant aux candidats de subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement, la date à laquelle est appréciée la condition d'accès à l'examen est le 1^{er} janvier de l'année N+1 de l'examen.

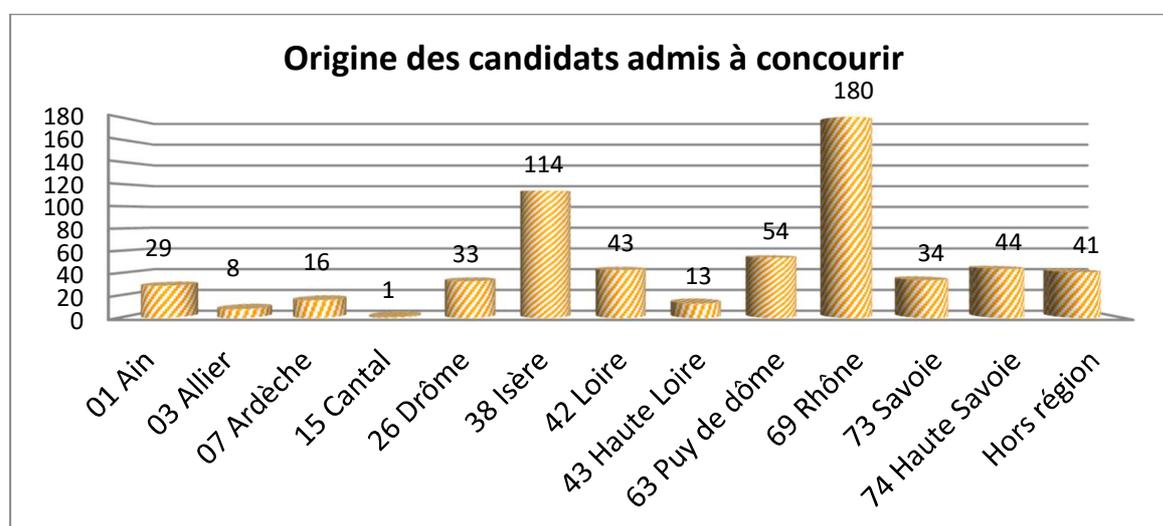
Les candidats doivent également être en activité le jour de la clôture des inscriptions.

2 dossiers rejetés pour les motifs suivants :

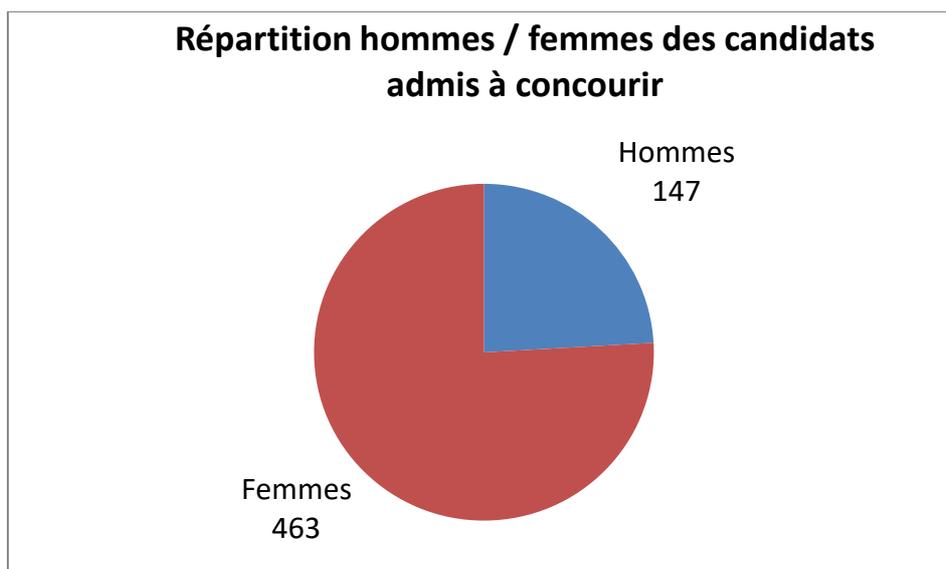
- 2 n'ont pas l'ancienneté suffisante

ORIGINE DES CANDIDATS

Origine des candidats par département	Nombre	Pourcentage
Ain	29	5%
Allier	8	1%
Ardèche	16	3%
Cantal	1	0%
Drôme	33	5%
Isère	114	19%
Loire	43	7%
Haute Loire	13	2%
Puy de Dôme	54	9%
Rhône	180	30%
Savoie	34	6%
Haute Savoie	44	7%
Hors région	41	7%
TOTAL	610	100%

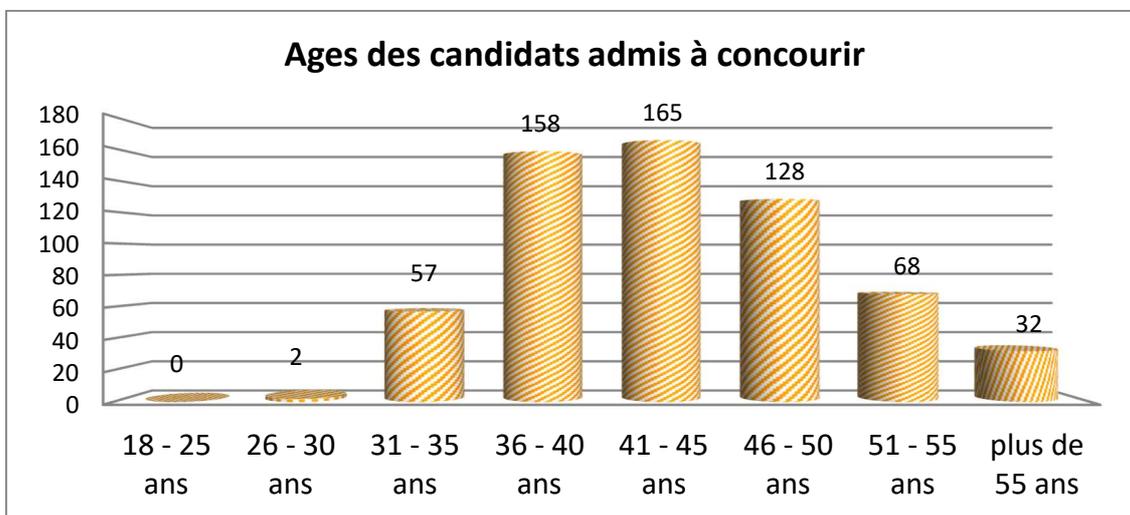


REPARTITION HOMMES/FEMMES



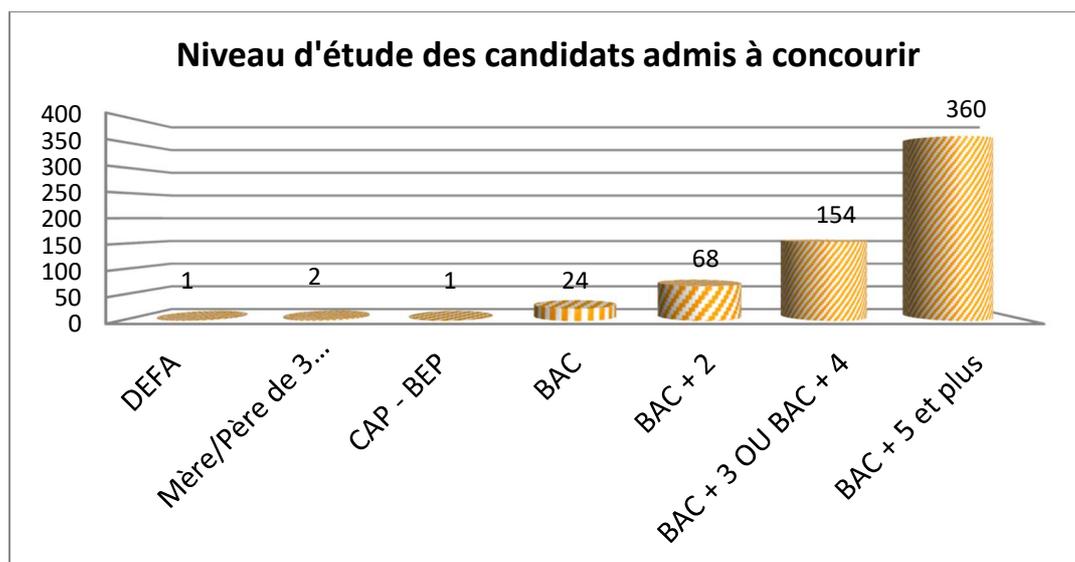
Répartition hommes/femmes	%
Hommes	24%
Femmes	76%

REPARTITION PAR AGE



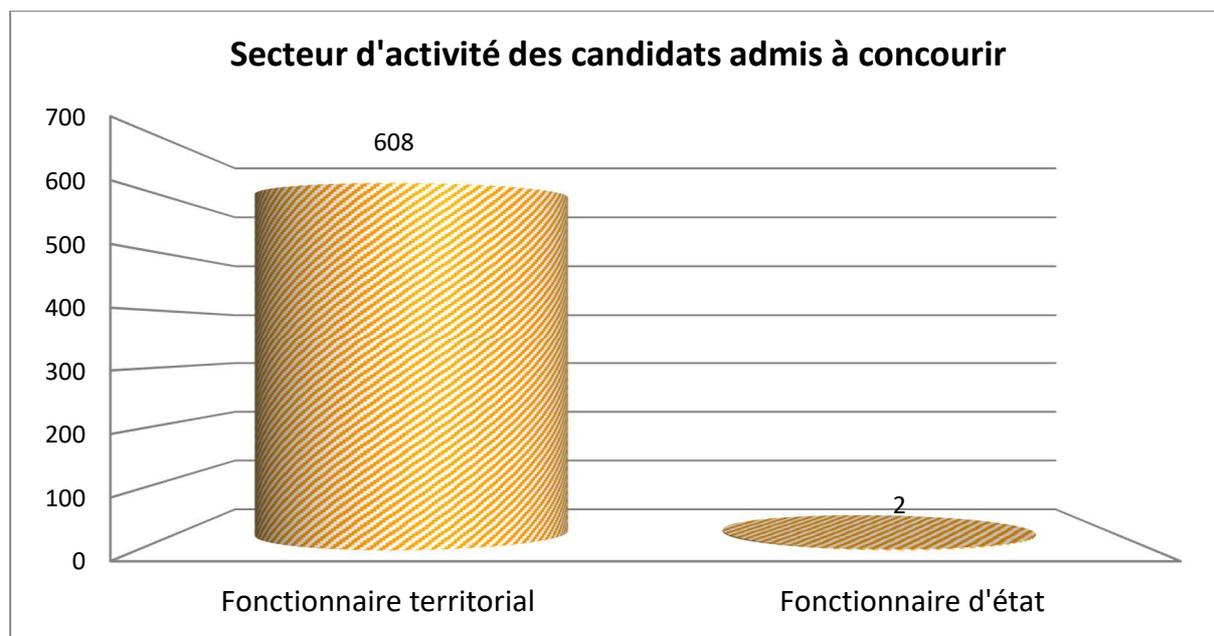
Age des candidats	%
18 - 25 ans	0%
26 - 30 ans	1,4%
31 - 35 ans	9,3%
36 - 40 ans	25,9%
41 - 45 ans	27,0%
46 - 50 ans	21,0%
51 - 55 ans	11,1%
plus de 55 ans	5,2%

NIVEAU D'ETUDES



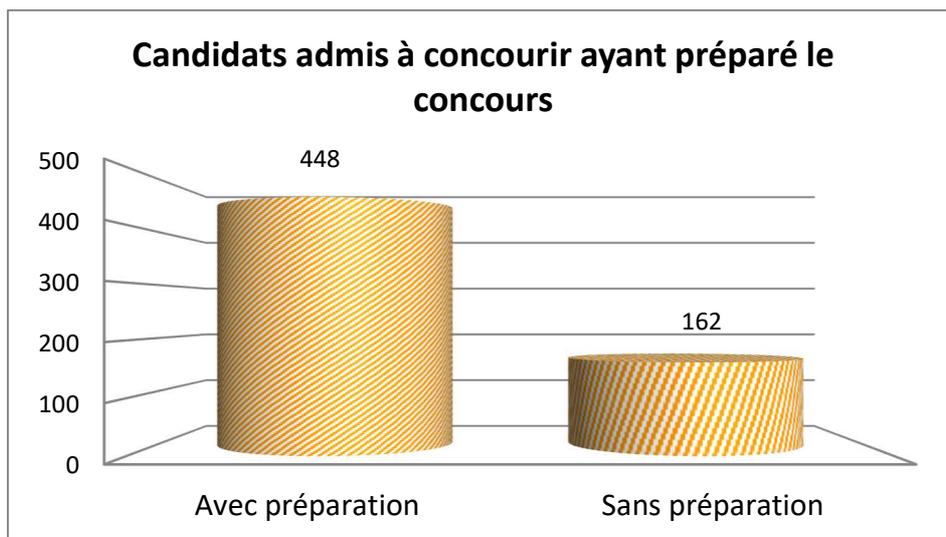
Niveau d'études des candidats	%
DEFA	0,2%
Mère/père 3 enfants	0,3%
CAP - BEP	0,2%
BAC	3,9%
BAC + 2	11,1%
BAC + 3 OU 4	25,2%
BAC + 5 et plus	59,0%

SECTEUR D'ACTIVITE



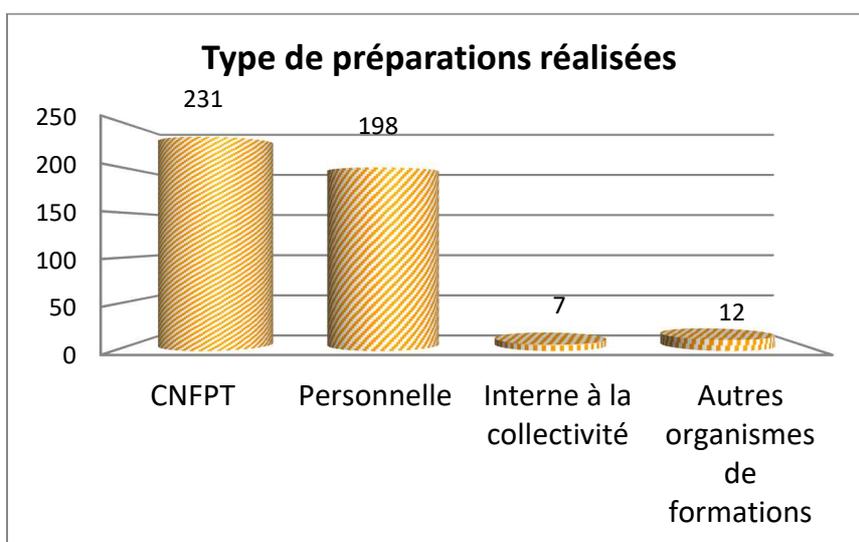
Secteur d'activité	%
Fonctionnaire état	0,3%
Fonctionnaire territorial	99,7%

CANDIDATS DECLARANT AVOIR PREPARE L'EXAMEN



Préparation	%
OUI	73,4%
NON	26,6%

TYPE DE PREPARATIONS REALISEES



Types de préparations	%
CNFPT	51,6%
Personnelle	44,2%
Interne à la collectivité	1,6%
Autres organismes de formations	2,7%

6 - PRESENTATION DES RESULTATS

✓ A. L'épreuve écrite d'admission

L'épreuve écrite consiste en la rédaction d'une note, à partir d'un dossier de mise en situation professionnelle, ayant pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à l'analyse et la capacité à proposer des solutions opérationnelles argumentées (durée : 4 heures ; coefficient 1)

496 candidats étaient présents à l'épreuve écrite
soit 81.44% des candidats admis à concourir

Session 2023 :

Épreuve	Absents	Admis à concourir	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne
Rédaction d'une note	114	610	0	16	9.56

Le jury a fixé le seuil d'admissibilité à 10,00, 244 candidats sont donc admissibles.

Rappel session 2021 (CDG69) :

432 candidats étaient présents à l'épreuve écrite
soit 80% des candidats admis à concourir

Épreuve	Absents	Admis à concourir	Note la + basse (sauf 0)	Note la + haute	Moyenne
Rédaction d'une note	108	540	1	15.50	9.18

✓ B. L'épreuve orale d'admission

L'épreuve orale consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les acquis de son expérience professionnelle ; elle se poursuit par des questions permettant d'apprécier les facultés d'analyse et de réflexion du candidat ainsi que son aptitude et sa motivation à exercer les missions incombant aux membres du cadre d'emplois et à encadrer une équipe.
(Durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé, coefficient 1)

Session 2023 :

Épreuve	Présents	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d'admission
Entretien	242	4	19	11,91	10.00

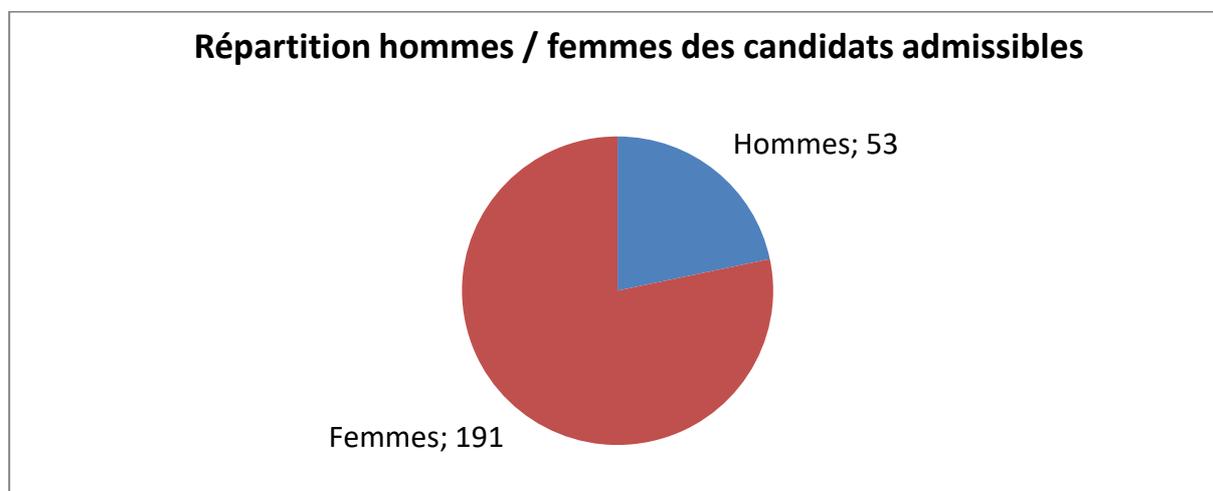
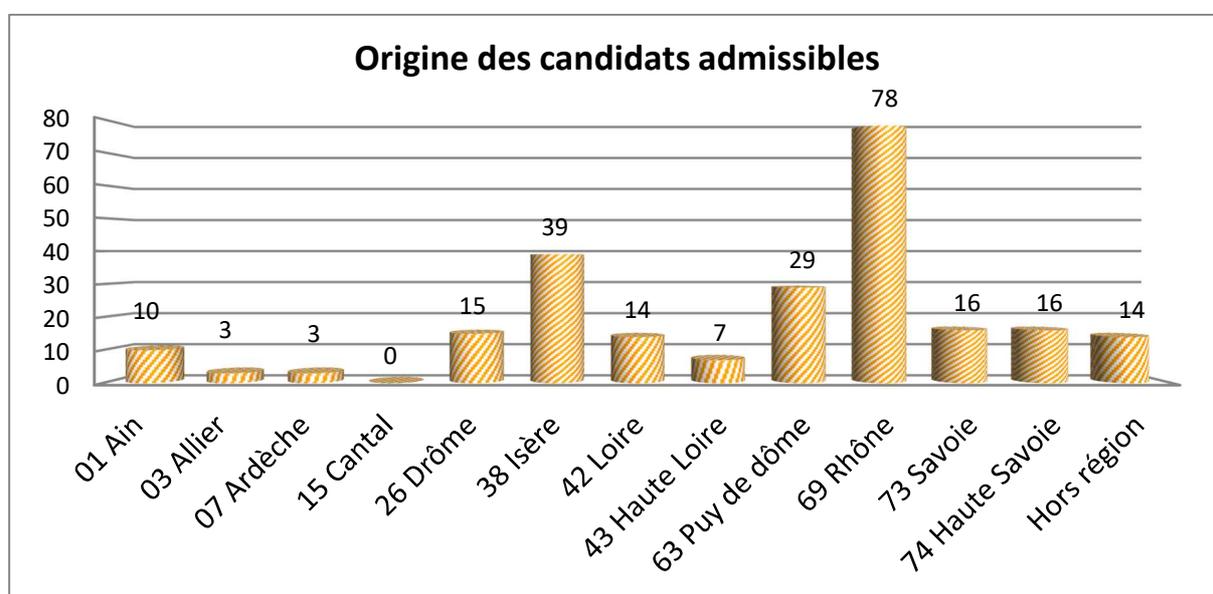
Le jury a déclaré 187 candidats admis.

Rappel session 2021 cdg69 :

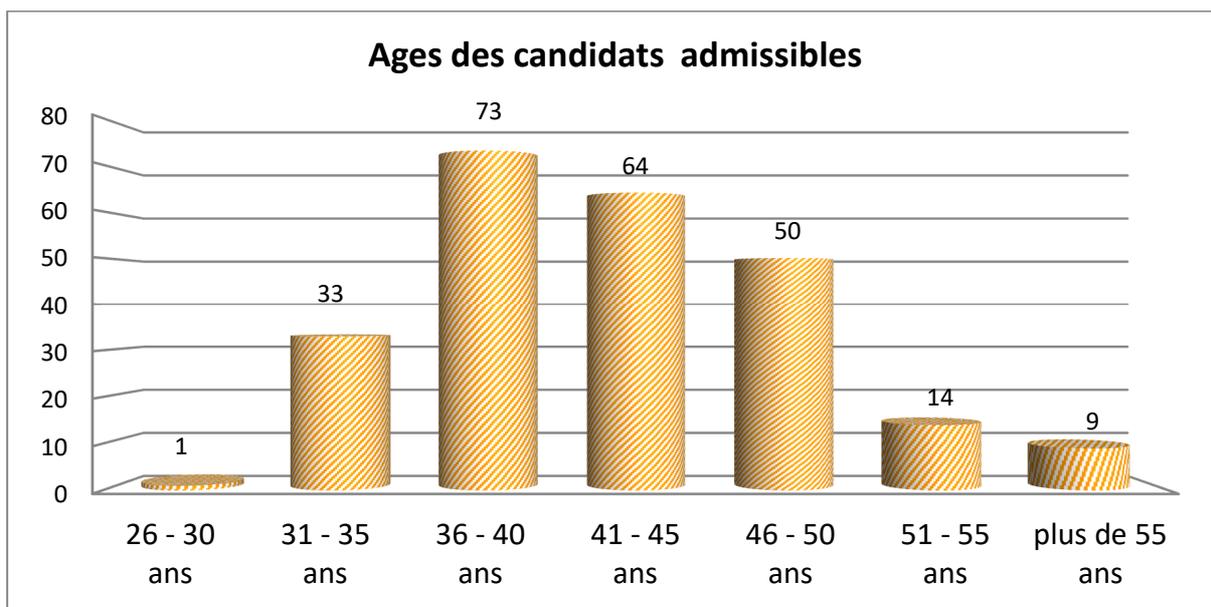
Épreuve	Présents	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d'admission
Entretien	184	4	18	11,12	10.00

7 - STATISTIQUES CONCERNANT LES CANDIDATS ADMISSIBLES

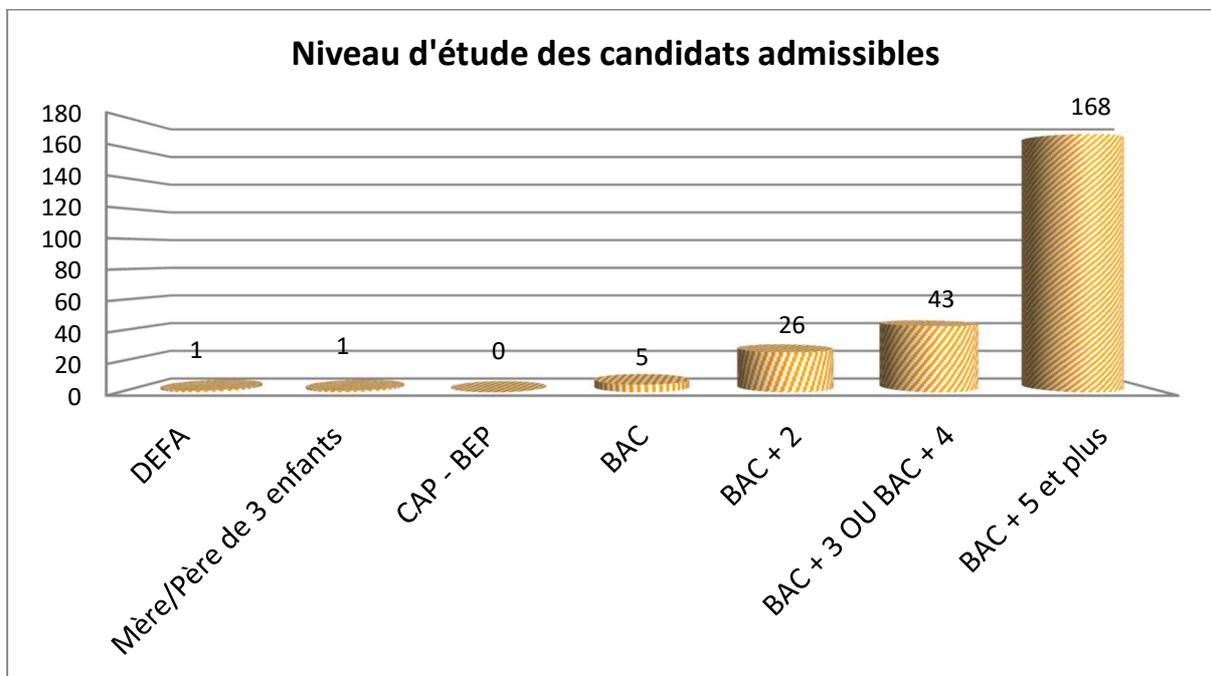
Origine des candidats par département	Nombre	Pourcentage
Ain	10	4,1%
Allier	3	1,2%
Ardèche	3	1,2%
Cantal		0,0%
Drôme	15	6,1%
Isère	39	16,0%
Loire	14	5,7%
Haute Loire	7	2,9%
Puy de Dôme	29	11,9%
Rhône	78	32,0%
Savoie	16	6,6%
Haute Savoie	16	6,6%
Hors région	14	5,7%
TOTAL	244	100%



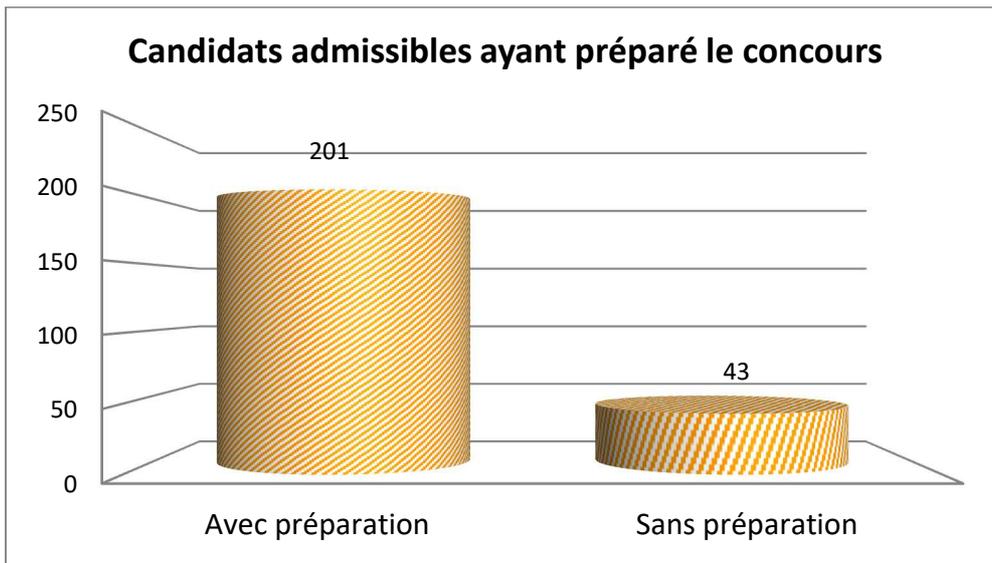
Répartition hommes/femmes	%
Hommes	21,7%
Femmes	78,3%



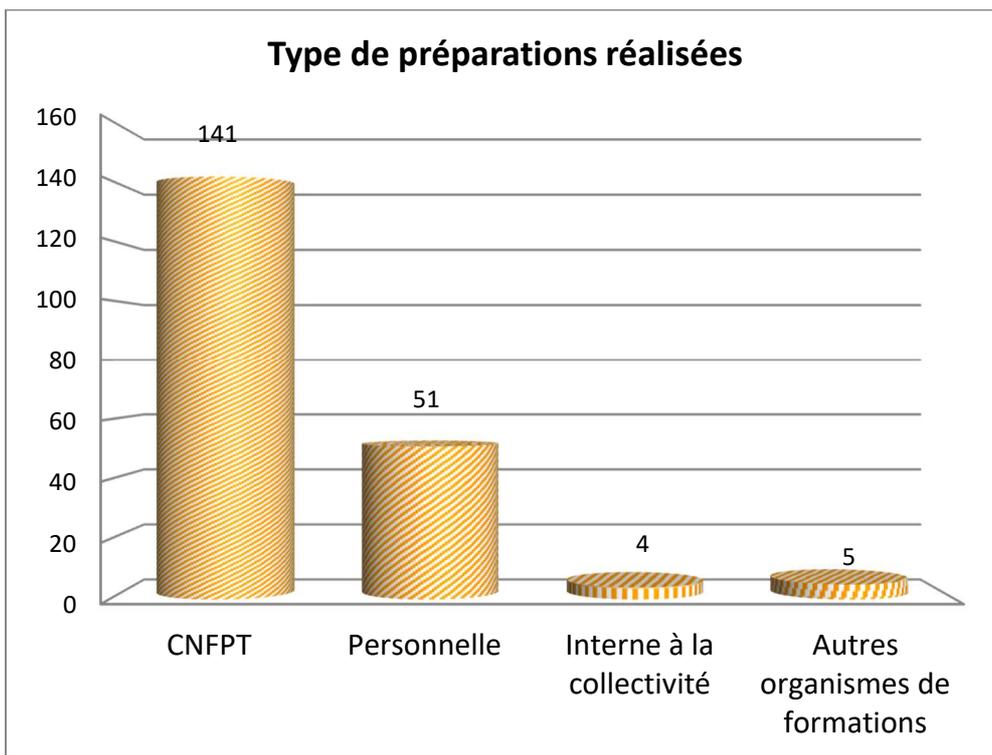
Age des candidats	%
26 - 30 ans	0,4%
31 - 35 ans	13,5%
36 - 40 ans	29,9%
41 - 45 ans	26,2%
46 - 50 ans	20,5%
51 - 55 ans	5,7%
plus de 55 ans	3,7%



Niveau d'études des candidats	%
DEFA	0.5
Mère/Père de 3 enfants	0.5%
BAC	2%
BAC + 2	11%
BAC + 3 OU 4	17%
BAC + 5 et plus	69%



Préparation	%
OUI	82%
NON	18%

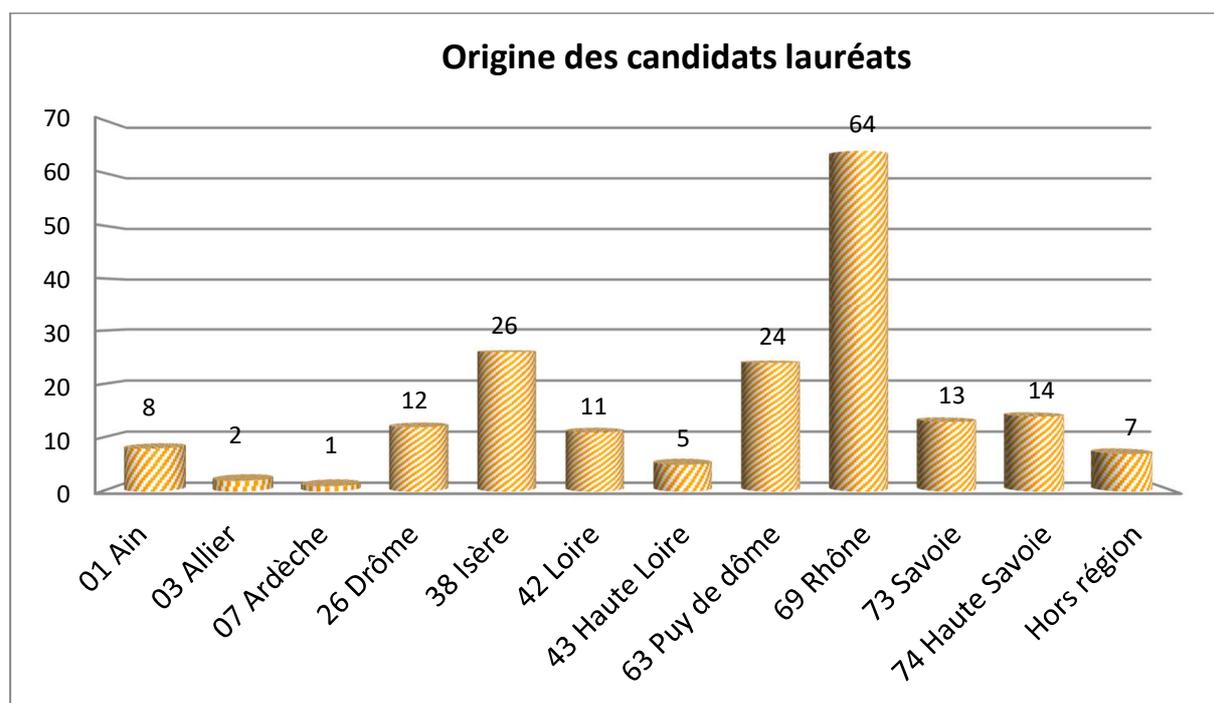


Type de préparation	%
CNFPT	70%
Personnelle	25%
Interne à la collectivité	2%
Autres organismes de formations	2%

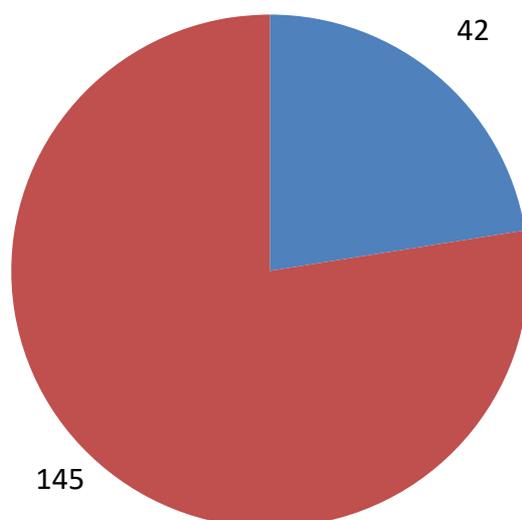
7 - STATISTIQUES CONCERNANT LES CANDIDATS ADMIS

ORIGINE DES CANDIDATS

Origine des candidats par département	Pourcentage	Nombre
Ain	4,3%	8
Allier	1,1%	2
Ardèche	0,5%	1
Drôme	6,4%	12
Isère	13,9%	26
Loire	5,9%	11
Haute Loire	2,7%	5
Puy de Dôme	12,8%	24
Rhône	34,2%	64
Savoie	7,0%	13
Haute Savoie	7,5%	14
Hors région	3,7%	7
TOTAL	100%	187

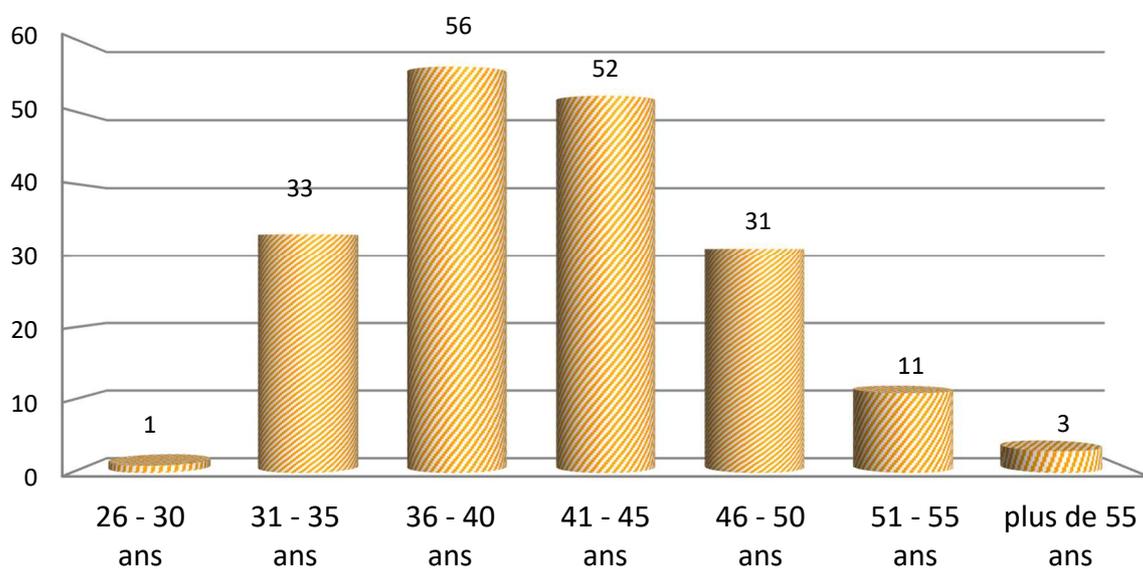


Répartition hommes / femmes des candidats lauréats

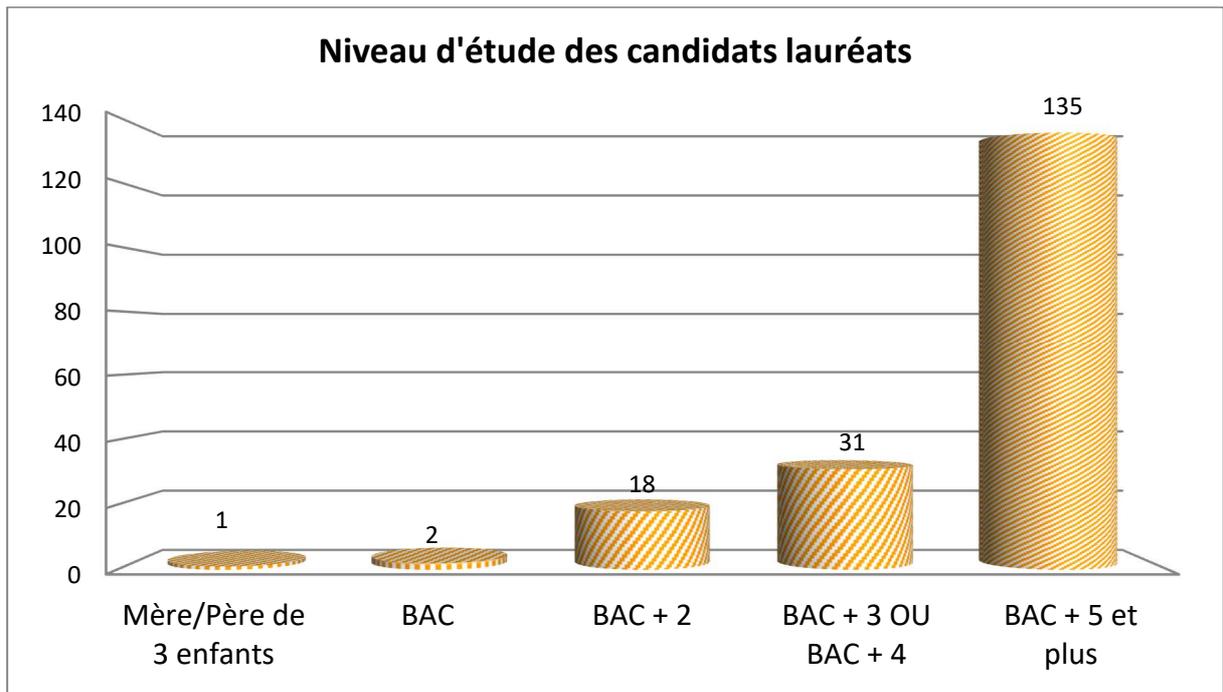


Répartition hommes/femmes	%
Hommes	22%
Femmes	78%

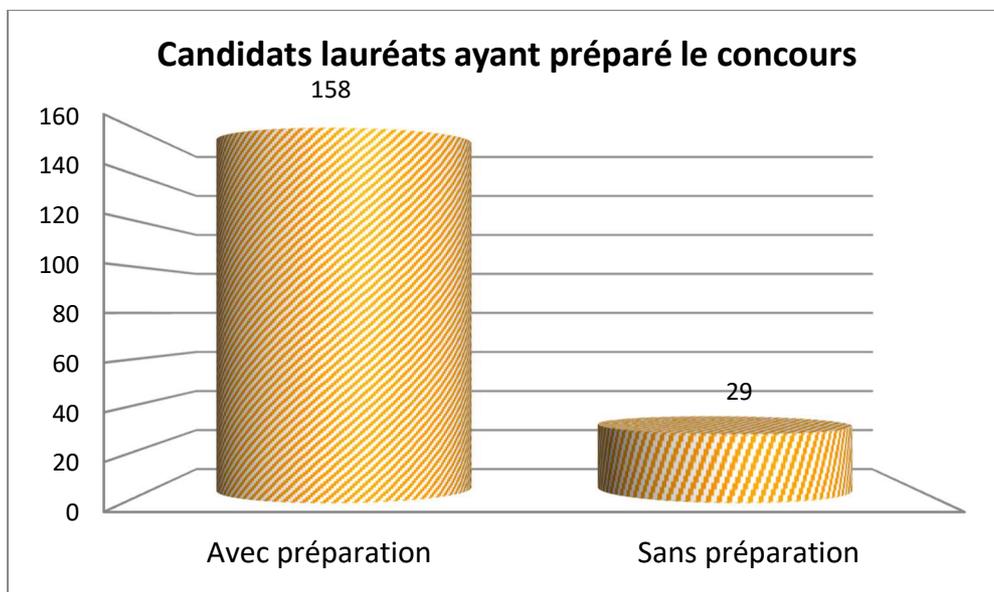
Âges des candidats lauréats



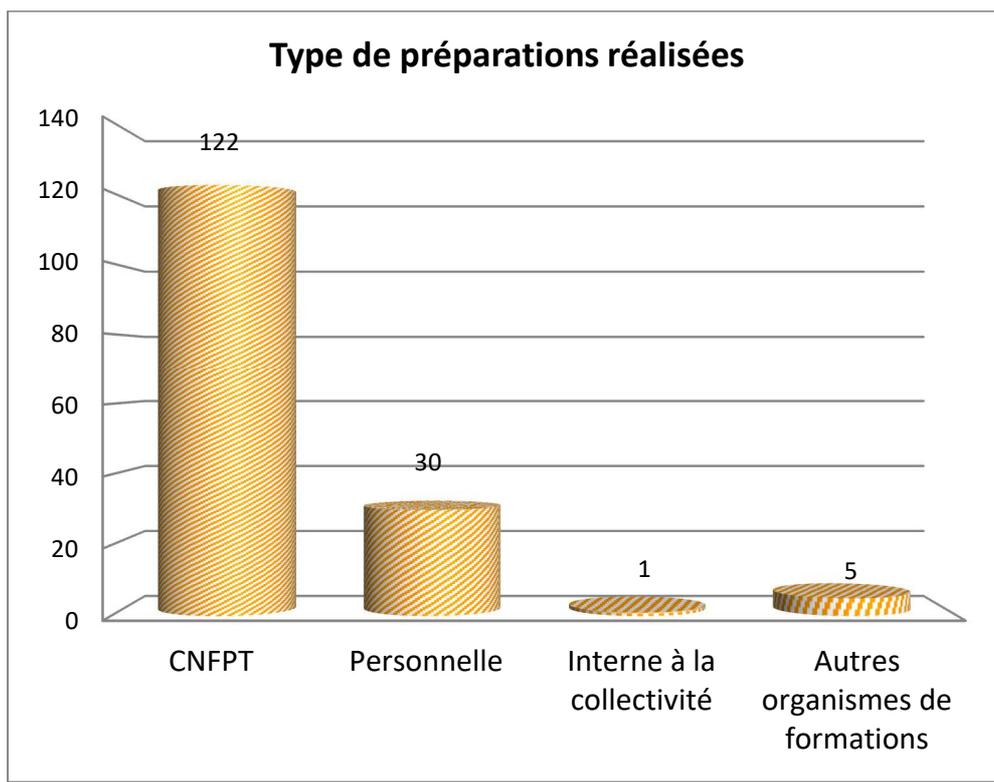
Age des candidats	%
26 - 30 ans	0,5%
31 - 35 ans	17,6%
36 - 40 ans	29,9%
41 - 45 ans	27,8%
46 - 50 ans	16,6%
51 - 55 ans	5,9%
plus de 55 ans	1,6%



Niveau d'études des candidats	%
Parents d'au moins 3 enfants	0.5%
BAC	1.1%
BAC + 2	9.6%
BAC + 3 OU 4	16.6%
BAC + 5 et plus	72.2%



Préparation	%
OUI	84%
NON	16%



Type de préparation réalisée	%
CNFPT	77%
Personnelle	19%
Interne à la collectivité	1%
Autres organismes de formations	3%

8 - REMARQUES DES CORRECTEURS ET DU JURY

Epreuve écrite

Suite à l'épreuve écrite consistant en la rédaction d'un rapport assortie de solutions opérationnelles, les correcteurs formulent les remarques suivantes :

- Globalement les copies comportent une première partie bien traitée
- Dans l'ensemble le mode projet n'est pas maîtrisé
- Un manque d'ancrage territorial est ressenti
- Copies trop théoriques
- Un niveau général assez moyen

Epreuve orale

Après avoir auditionné les candidats lors de l'épreuve orale et analysé les résultats de l'examen, le jury formule les remarques suivantes :

- Manque de prise de recul et de hauteur,
- Manque d'ouverture et de curiosité, les candidats restent dans leur sphère professionnelle et champ de compétence.
- Manque de projection sur le grade et notamment les fonctions d'attaché principal
- Exposés trop linéaires, un brin d'originalité peut être le bienvenu
- Un travail à faire sur la gestion du stress lors des préparations
- Un niveau tout de même très hétérogène

Le jury tient à préciser que les examinateurs n'ont pas de listes de questions préétablies à poser aux candidats lors de l'épreuve orale.

9 - FICHE STATISTIQUES

	Admis à concourir	Admissibles	Admis
Nombre de candidats par étape	610	244	187
Hommes	147	53	42
Femmes	463	191	145
% Hommes	24%	22%	22%
% Femmes	76%	78%	78%
Âges des candidats			
26 - 30 ans	2	1	1
31 - 35 ans	57	33	33
36 - 40 ans	158	73	56
41 - 45 ans	165	64	52
46 - 50 ans	128	50	31
51 - 55 ans	68	14	11
Plus de 55 ans	32	9	3
Origine des candidats par départements			
01 Ain	29	10	8
03 Allier	8	3	2
07 Ardèche	16	3	1
15 Cantal	1		
26 Drôme	33	15	12
38 Isère	114	39	26
42 Loire	43	14	11
43 Haute Loire	13	7	5
63 Puy de dôme	54	29	24
69 Rhône	180	78	64
73 Savoie	34	16	13
74 Haute Savoie	44	16	14
Hors région	41	14	7
Niveau d'études des candidats			
DEFA	1	1	
Mère/Père de 3 enfants	2	1	1
CAP - BEP	1		
BAC	24	5	2
BAC + 2	68	26	18
BAC + 3 OU BAC + 4	154	43	31
BAC + 5 et plus	360	168	135
Secteur d'activité			
Fonctionnaire territorial	608	244	187
Fonctionnaire d'état	2		
Préparation			
CNFPT	231	141	122
Personnelle	198	51	30
Interne à la collectivité	7	4	1
Autres organismes de formations	12	5	5
Avec préparation	448	201	158
Sans préparation	162	43	29